

27) Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale

I. Périmètre

Les activités des salles de spectacles vivants concernent les secteurs d'activités de la section R de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 90 (90.02Z - Activités de soutien au spectacle vivant et 90.04Z - Gestion de salles de spectacles).

Les bâtiments définis comme « avec protection patrimoniale » sont ici :

- Immeubles classés et inscrits au titre des monuments historiques,
- Immeubles situés à l'intérieur d'un site patrimonial remarquable (SPR), et dont le règlement du SPR prévoit la conservation et la restauration,
- Immeubles situés en abords de monuments historiques (périmètre délimité des abords ou distance de moins de 500 du monument historique),
- Immeubles protégés par les plans locaux d'urbanisme (article L.151-19 du code de l'urbanisme) « pour des motifs culturels, historiques ou architecturaux »,
- Immeubles ayant la labellisation architecture contemporaine remarquable.

La segmentation des activités des salles de spectacles vivants est déclinée de la façon suivante :

- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Loge des artistes ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone d'accueil du public ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Studio de répétition ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Atelier et zone technique ;
- Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m ² /an							Part_USE_variable= 0,77					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujéti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) Nb_h_ouvrées							3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}				3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m ² /poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ							18 70	Surface par poste étalon (m ² /poste) Surf_poste_{étalon} Taux d'occupation étalon (%) T_occ_{étalon}				18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ _{étalon}) x (Surf_poste _{étalon} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Loge des artistes" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	79	92	86	79	70	78	88	55	65	74	76	37	77	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	95	107	98		85	89	92	61	40	52				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		125	113			104	95	76				38		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		174	160			151	138	116				67		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			185			163	149	128						
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m ² /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujéti Valeur de référence associée à la USE étalon							Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées							1920	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}				1920	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}													

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étalon}** à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone d'accueil du public" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	44	43	38	41	42	46	43	56	65	66	32	67
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	49	47		44	43	46	42	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	50			46	47	42				34	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	58			52	52	46				59	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	54	49					

Composante USE	USE étalon = 14 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Foyer et zone de convivialité" »

(NAF : Section I - Débit de boisson - code 56.30Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	131	143	138	125	131	131	137	131	152	170	175	96	177
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	148	160	146		143	134	142	128	101	123			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		176	164			149	148	133				93	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		200	185			169	166	150				144	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			199			182	175	161					

Composante USE	USE étalon = 26 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Salle de spectacle et de répétition" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	76	84	95	71	82	102	128	130	84	95	98	52	99
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	83		72	84	106	103	54	68			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		74	76			73	90	84				41	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		79	76			71	79	71				57	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			78			73	77	68					

Composante USE	USE étalon = 21 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne
 $0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Studio de répétition" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	60	54	52	53	47	46	40	54	60	61	36	62
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	67	72	65		64	56	53	47	37	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		84	74			67	62	55				52	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		101	90			80	74	67				94	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			100			89	83	74					

Composante USE	USE étalon = 7 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Zone de stockage sans contrôle hygrométrique" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110					

Composante USE	USE étalon = 8 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Atelier et zone technique" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	41	44	43	38	41	42	46	43	56	65	66	32	67
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	49	47		44	43	46	42	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	50			46	47	42				34	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	58			52	52	46				59	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	54	49					

Composante USE	USE étalon = 24 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie "Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale - Valeur par défaut" »

(NAF : Section R - Activités de soutien au spectacle vivant - code 90.02Z) (NAF : Section R - Gestion de salles de spectacles - code 90.04Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	79	74	68	60	67	76	48	56	65	66	32	67	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	82	92	85		73	77	79	53	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		108	97			90	82	65				34		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		150	138			131	119	101				59		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			160			140	128	110						

Composante USE	USE étalon = 8 kWh/m ² /an	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	1920
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon})/ Nb_h_ouvrées _{étalon}	

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 1920 h ouvrées/an correspond à 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 8 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/ Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon